



A Dinan, le 30/01/2024

**Monsieur le Directeur départemental des territoires et
de la Mer d'Ille-et-Vilaine
DDTM d'Ille-et-Vilaine - Service Eau et Biodiversité
Le Morgat, 12 rue Maurice Fabre
35031 RENNES**

Objet : Avis technique sur le dossier « PORT DE SAINT MALO – REHABILITATION DU QUAI DE TERRE-NEUVE »
(numéro AOIT : 0100018937)

Dossier suivi par : Gaël Kervarec, littoral@eptb-rance.fr

Monsieur le Directeur,

La Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Rance Frémur baie de Beausais a reçu le 18/12/2023 pour avis un dossier relatif à la réhabilitation du Quai Terre Neuve situé sur le port de Saint-Malo. La CLE n'ayant pas la possibilité de formuler un avis dans les délais d'instruction, je vous transmets ci-dessous un avis technique.

A la lecture technique du dossier, aucun élément dans les travaux projetés ne nous semble être incompatible avec les enjeux du SAGE Rance Frémur. Nous émettons toutefois deux remarques :

- Des activités de carénage sauvage ont été suspectées sur le quai ces dernières années. Dans le cadre du projet de réfection du quai, il pourrait être attendu du maître d'ouvrage la prise de mesures pour éviter ces activités illégales (exemple : signalisation).
- Selon nos informations, aux extrémités nord et sud du quai, deux déshuileurs-débourbeurs existeraient. La présence de ces ouvrages n'est pas mentionnée dans le dossier. Il nous paraît pertinent de vérifier leur présence et le cas échéant de se questionner sur les fonctions et le devenir de ceux-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Bruno RICARD

Président de la CLE du SAGE
Rance Frémur baie de Beausais